



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 75974

Texte de la question

Alertée par l'Association AFM-Téléthon de Haute-Savoie, Mme Virginie Duby-Muller appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur les préoccupations des Français en situation de handicap à l'occasion du 10e anniversaire de la loi du 11 février 2005. Le texte a été salué par les associations à l'époque car il établit une réelle égalité des droits et des chances. Mais, dix ans après sa mise en œuvre, de graves difficultés se sont révélées. Par exemple pour les personnes qui emploient directement une aide à domicile. En effet, la prestation de compensation du handicap (PCH) n'a pas été revalorisée alors que les charges liées à l'emploi d'une aide à domicile ont augmenté. De même, les personnes handicapées déplorent que l'emploi d'une aide-ménagère ne rentre plus dans le cadre de la PCH alors que c'était le cas auparavant. Sachant qu'en Haute-Savoie, 140 familles de l'association AFM-Téléthon sont concernées par cette réalité, elle lui demande quelles mesures urgentes elle compte prendre afin de remédier à ces situations humainement dramatiques.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75974

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2015](#), page 1906

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)